



Section locale 4155

Message de votre exécutif

Bonjour chers membres de la Section locale 4155,

Nous souhaitons la bienvenue à Julie Leclair qui a accepté le poste de secrétaire archiviste intérimaire jusqu'aux prochaines élections du conseil exécutif ainsi qu'à Mathieu Tessier qui est notre nouveau représentant syndical depuis le 27 septembre 2023.

Lors de notre assemblée extraordinaire des membres le 14 octobre 2023, vous avez demandé au comité de grève de faire les démarches afin de déposer le "no-board". Lorsque nous aurons reçu la réponse pour le "no-board", nous allons pouvoir donner notre 5 jours d'avis de grève auprès du conseil afin d'être en position de grève légale le plus tôt possible.

Lors de cette rencontre, nous avons mentionné que nous avons besoin de créer un comité de grève. Nous aimerions remercier tous ceux et celles qui se sont portés volontaires pour participer au comité de grève.

Voici votre comité de grève ;

Gaëtanne Caron
Dominique Roy
Alain Collinet
Sébastien Châtelain

Le franc-parler septembre/octobre 2023

Mélanie Cléroux
Nicole Dégarris
Sylvain Desrochers
Josée Gauthier
Lynne Groulx
Crystine Lalonde
Julie Leclair
France Robitaille

Depuis le 14 octobre 2023, nous sommes en mode préparation pour une grève. Soyez certains que nous serons prêt à sortir advenant que nous n'ayons pas d'entente pour ratifier lors de notre prochaine rencontre avec le conseil le 22 novembre 2023.

Nous vous demandons de vérifier votre courriel personnel le plus souvent possible afin d'être à jour des dernières actualités.

Veillez noter que la présidence ne répond à aucun courriel qui est envoyé à son courriel du CSDCEO. Donc, il est important de s'adresser au courriel du syndicat. (scfp4155action@gmail.com)

Dates à retenir :

- 4 septembre 2023 - Fête du travail
- 9 octobre 2023 - Action de grâce

Retraites

Si vous prenez votre retraite, s.v.p. en aviser votre syndicat par courriel.

Voici quelques membres qui sont ou seront à la retraite très bientôt :

Danielle Sauv -Villeneuve

Secr taire - 31 ao t 2023

Anne Gratton

Secr taire - 28 septembre 2023

Michel M nard

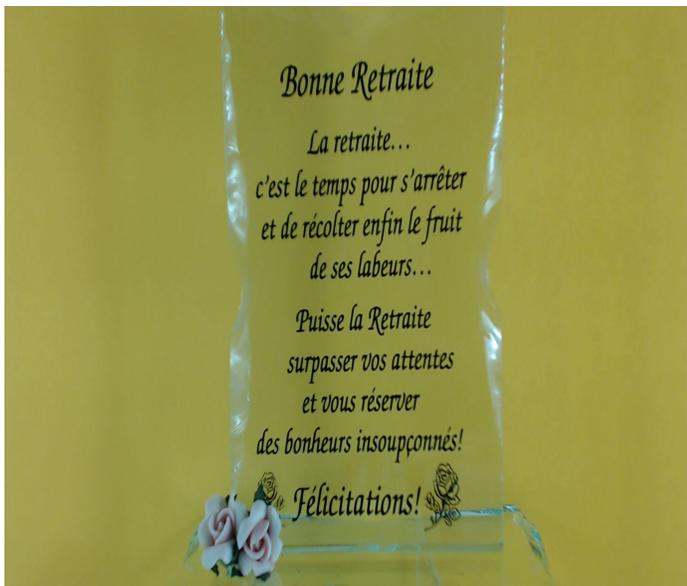
Pr pos  - 31 octobre 2023

Sinc res condol ances

  ceux et celles qui ont perdu un  tre cher dernirement... permettez-nous de vous t moigner toute notre amiti  dans ces moments difficiles, et de vous offrir nos plus sinc res condol ances.

Prompt r tablissement

Nos meilleurs v ux de prompt r tablissement   tous ceux et celles qui sont retenus   la maison par la maladie. Que ce moment d'arr t for  ne dure que le temps de retrouver votre  lan...





Section locale 4155

Le franc-parler

septembre/octobre 2023

POUR VOTRE INFORMATION

Changements d'adresses

Veillez s.v.p. nous faire parvenir tous changements d'adresses civiques, d'adresse courriel ou numéro de téléphone au courriel scfp4155action@gmail.com du syndicat,

OMERS

Pour en apprendre davantage sur votre régime de retraite OMERS, vous pouvez consulter le site pour découvrir comment votre rente est calculée, comment votre prestation de raccordement fonctionne et bien plus encore.

Vous pouvez téléphoner le Service à la clientèle d'OMERS au 416 369-2444 ou 1-800 387-0813.

Offres d'emplois :

Vous pouvez vous inscrire sur le site web du conseil pour recevoir les offres d'emploi sous [Alerte-emploi](#).

Assurez-vous de vérifier régulièrement pour voir la disponibilité des affichages. N'oubliez pas que vous devez réinitialiser à chaque 12 mois sur le site des offres d'emplois pour continuer à recevoir les affichages.

Petits conseils

Le syndicat vous conseille de transférer toutes informations personnelles et pertinentes dont vous recevez dans votre compte courriel du conseil, tel que bordereaux de paye, informations de la

Fiducie des bénéfices, des avantages sociaux et RAEO à un compte personnel car si un jour vous n'avez plus accès à votre compte courriel du conseil, vous n'aurez plus accès à ceux-ci.

AILD

Pour les membres qui sont sur l'AILD. Après 24 mois sur l'AILD, sachez que vous ne serez plus couvert par la Fiducie des bénéfices (médical, dentaire, etc.). Pour plus d'informations, vous devriez vous renseigner auprès de la Fiducie. OTIP 1-866-783-6847.

Fiducie des bénéfices

Pour tous les nouveaux employés réguliers travaillant 15 heures et plus, vous devez vérifier votre courriel du conseil dans les 3 semaines suivant votre embauche pour vous inscrire à OTIP/RAEO dans les délais prescrits sinon vous serez limité dans les réclamations que vous pouvez demander et vous allez devoir passer un examen médical. Si après 3 semaines suite à votre embauche vous n'avez pas reçu un courriel d'inscription intitulé "**Mesures à prendre : inscription à votre régime d'assurance**" de OTIP/RAEO, vérifiez avec le service de la paie pour une confirmation que le conseil a envoyé votre nom à OTIP/RAEO.

Carte de membres

Pour tous ceux et celles qui veulent recevoir une carte de membre, s.v.p. en faire la demande auprès de votre exécutif.

Accident de travail

Lors d'un accident de travail, vous devez toujours documenter la situation sur un rapport d'accident que vous trouverez sur le portail et avoir un témoin dans la mesure du possible, que vous ayez besoin de voir un médecin ou non.

Si vous devez consulter pour de l'aide médical, vous devez toujours faire compléter le formulaire 8 par le médecin sur place dans les plus brefs délais et le faire parvenir au service de santé sécurité.

Aviser le service de santé et sécurité si vous vous absentez ou consulter un médecin par rapport à cet incident (l'accident ou la lésion). Ces journées devraient être payées par la CSPAAT et non prises sur vos congés de maladie.

***Dites-nous ce que
vous aimeriez voir
dans votre
Franc-parler. Nous
sommes ouverts
aux nouvelles
idées, suggestions.***